

Rome, le 27 novembre 2018

Aux hommes consacrés de *Regnum Christi*

Très estimés en Jésus-Christ,

C'est avec une grande joie que je vous adresse cette lettre pour vous annoncer que Son Éminence Révérendissime le cardinal João Braz de Aviz a érigé, par décret du 25 novembre 2018, en la solennité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi de l'univers, la Société de vie apostolique de droit pontifical *Laïcs consacrés de Regnum Christi*.

Aujourd'hui, 27 novembre, Son Excellence Monseigneur José Rodríguez Carballo, à la fin de la célébration eucharistique qu'il a lui-même présidée, nous a remis le décret d'érection canonique que je joins à cette lettre. Par le même décret, sont approuvées les constitutions de la Société de vie apostolique *ad experimentum* pour cinq années. Le Saint-Père François a approuvé l'érection canonique le 20 novembre dernier en audience avec le cardinal préfet et avec l'évêque secrétaire de la CIVCSVA.

Comme l'établit le Code de droit canonique (cf. canons 114 et 116), à partir de la signature du décret d'érection canonique, une Société de vie apostolique est constituée en tant que telle, et possède *ipso facto* une personnalité juridique publique.

Les *consacrées de Regnum Christi* ont également reçu leur propre décret d'érection canonique en tant que Société de vie apostolique et l'approbation de leurs constitutions *ad experimentum* pour cinq années.

Comme vous vous en souvenez, notre Assemblée qui s'était tenue à Chapala avait exprimé la volonté de nous constituer juridiquement une Société de vie apostolique laïque :

« *En communion avec le Mouvement, au service duquel Dieu Notre Seigneur a inspiré la vocation des hommes consacrés, et considérant l'objectif de faciliter l'établissement d'une fédération avec la congrégation des Légionnaires du Christ et avec les consacrées de Regnum Christi, cette Assemblée générale extraordinaire avait décidé de solliciter auprès du Saint-Siège de nous ériger en Société de vie apostolique laïque. Nous avons pris cette résolution après avoir réfléchi et examiné devant Dieu que cette structure canonique respectait bien les exigences de notre vocation spécifique et traduisait bien notre style de vie en tant que communauté d'apôtres. Nous croyons que cette étape est le pas que Dieu nous demande de franchir aujourd'hui. Nous sommes également conscients des conséquences que comporte ce changement de statut juridique, qui va nous ériger, si le Saint-Siège l'approuve, en une entité publique de l'Église. Nous maintenons, dans*

le même temps, notre consécration de vie avec vœux privés, de la façon dont nous l'avons toujours vécu. » (cf. <http://laicosconsagradosrc.org/comunicado-asamblea-general-extraordinaria/>)

Aujourd'hui, nous devons nous sentir très reconnaissants. Reconnaisants envers Dieu d'abord, envers l'Église qui nous a accompagnés avec sa proximité maternelle pendant toutes ces années, envers le P. Gianfranco Ghirlanda, S.J. qui nous a guidés avec générosité et sagesse pendant ce processus et envers tous les membres de *Regnum Christi* que nous considérons comme nos frères. Pendant ces dernières années nous avons appris à vivre en communion et nous nous sommes rendu compte que nous contribuions tous à l'accomplissement d'une mission unique. Grâce à ce décret, nous voulons à nouveau affirmer que nous nous sentons pleinement membres de *Regnum Christi* et que nous voulons continuer à coopérer à la mission commune.

Mettons entre les mains de Marie, Mère de l'Église, l'avenir de la nouvelle Société de vie apostolique et de tous ceux appelés par Dieu à la rendre vivante pour le bien de l'Église et des hommes.

Votre frère en Christ,

Jorge López González
Supérieur général des
Laïcs consacrés de *Regnum Christi*

c.c.p. : P. Gianfranco Ghirlanda, S.J., assistant pontifical

P. Eduardo Robles-Gil, LC, supérieur général des Légionnaires du Christ

Gloria Rodríguez, supérieure général des consacrées de *Regnum Christi*

Annexe : Décret d'érection canonique de la Société de vie apostolique *Laïcs consacrés de Regnum Christi*